

La société ACDFOR, en partenariat avec la COFIMEC et
de EC2A, propose aux entreprises en difficulté une
formation
avec accompagnement

Intitulé de la formation :

« Aide aux entreprises en difficulté »

Responsable de formation :

Sylvie ARNAUD
Présidente de la société ACDFOR
Tél : 06 76 16 27 82
Sylvie.arnaud@acdfor.com

AIDE AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Quel que soit son niveau de compétence, le dirigeant d'une entreprise en difficulté a besoin d'accompagnement.

Face à la crise, certains pensent en effet que tout va s'arranger tôt ou tard : ils ne changent rien à leur mode de gestion et ne font qu'accroître les difficultés. D'autres s'affolent et mettent en place de façon désordonnée des actions de la dernière chance.

Ces comportements sont, la plupart du temps, inefficaces.

De plus, qu'il soit possible ou non de sortir d'une mauvaise passe, le dirigeant ne dispose pas toujours du recul nécessaire pour voir la réalité en face.

Quand bien faire ne suffit plus, nous pouvons vous aider !

Vous expliquer pourquoi ça ne marche pas et vous proposer des solutions.

Vous empêcher d'aggraver la crise en croyant bien faire.

Vous éviter de confondre vos ennemis, vos adversaires et vos alliés.

Vous aider à voir les choses sous un angle différent, ce qui parfois suffit à tout changer.

Afin de répondre aux problématiques de tous, ACDFOR propose deux modules de formation avec accompagnement.

MODULE N°1 – DIAGNOSTIC ET PREVENTION

Il suffit parfois de peu pour aider le chef d'entreprise à reprendre le dessus, apprendre à se poser les bonnes questions, se doter d'outils de diagnostic et de surveillance, et savoir où et quand demander de l'aide.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Apprendre au chef d'entreprise à se poser les bonnes questions, à trouver des solutions pour redresser son entreprise et à rester vigilant dans l'avenir.

PUBLIC : Artisans indépendants et chefs de TPE (moins de 10 salariés)

PROGRAMME

- **DIAGNOSTIQUER VOTRE ENTREPRISE**

1- Identifier les risques et apprendre à les maîtriser

Acquérir les outils pour pouvoir diagnostiquer votre entreprise, comprendre pourquoi elle est en difficulté, apprendre à identifier les risques et à les maîtriser.

2- Déceler les forces de votre entreprise

Se poser les bonnes questions afin de permettre à votre entreprise de se différencier sur son marché. Miser sur ses atouts pour développer ou redévelopper le chiffre d'affaires. Savoir évoluer, s'adapter ou ...changer.

- **REDUIRE VOS COÛTS**

Identifier les postes de dépenses qui ne sont pas indispensables

Savoir réduire les coûts avec discernement pour ne pas faire périr votre entreprise.

- **DEFINIR VOS PERSPECTIVES D'AVENIR**

1- Etablir vos Prévisionnels

Apprendre à établir des prévisionnels vous permettra d'être capable de dire vers quels horizons vous comptez guider votre entreprise, avec quels moyens et dans quels délais. Ces prévisionnels vous serviront également à convaincre vos fournisseurs, clients et partenaires financiers.

2- Mobiliser ou remobiliser vos équipes

Importance des réseaux d'information, de la tenue de réunion et de l'entretien individuel.

3- Savoir où et quand demander de l'aide

DUREE : 3 jours

(2 jours en centre + 1 jour de conseil-formation sous forme d'atelier)

TARIF : 780 H.T. € / Personne

[720 H.T. € de formation avec possibilité de prise en charge totale + 60 H.T.€ de frais]

NOMBRE DE STAGIAIRE : 8 à 12 personnes

PROCHAINES SESSIONS

Module n°1 : 12 et 13 septembre 2013 + 4 octobre 2013

9 et 10 octobre 2013 + 31 octobre 2013

MODULE N°2 – TRAITEMENT COMPTABLE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Aider le chef d'entreprise à positionner le niveau de difficulté de son entreprise, améliorer ses connaissances administratives et comptables, trouver la solution la mieux adaptée.

PUBLIC :

Artisans indépendants et chefs de TPE (moins de 10 salariés)

PROGRAMME

- **DOCUMENTS COMPTABLES**
Apprendre à lire et à interpréter les documents comptables et financiers (bilan, compte résultats, liasses fiscales....)
- **PROCEDURES COLLECTIVES POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTES**
Rappel des anciennes procédures collectives et présentation des nouvelles :
Procédure de conciliation
Procédure de sauvegarde
Mandat ad hoc
Redressement judiciaire
Liquidation judiciaire
Plan de cession
Contrats en-cours
- **PLAN DE CONTINUATION**
Procédures
Présentation des comptes
Homologations
Relations avec les organes de la procédure : procureur, juge commissaire, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire
- **TRAITEMENT COMPTABLE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES**
Etablissement de la déclaration de cessation des paiements
Documents à fournir, les délais
Prévisionnel d'exploitation et de trésorerie
Outils

DUREE : 4 jours
(3 jours en centre + 1 jour de conseil-formation sous forme d'atelier)

TARIF : 1 020 H.T. € / Personne
[960 H.T. € de formation avec possibilité de prise en charge totale + 60 H.T.€ de frais]

NOMBRE DE STAGIAIRE : 8 à 12 personnes

PROCHAINES SESSIONS

Module n°2 : 18, 19 et 20 septembre 2013 + 11 octobre 2013
16, 17 et 18 octobre 2013 + 7 novembre 2013

LE PLUS DE NOS FORMATIONS

- Le niveau de diplôme et de compétence de nos intervenants (expert-comptable, spécialiste en stratégie et organisation diplômé de 3^{ème} cycle, avocat spécialisé en droit des entreprises...).
- Une journée de conseil-formation en tête à tête avec le chef d'entreprise à la fin de chaque module – ce qui lui permettra de mettre en pratique les outils acquis et de s'engager dans un processus de redressement dès sa sortie de formation

RESPONSABLE DU POLE FORMATION

ACDFOR – n°93.05.00717.05.

Sylvie ARNAUD

Portable : 06 76 16 27 82

@mail : sylvie.arnaud@acdfor.com

AUTRES PRESTATIONS

CONSEIL EN MANAGEMENT,

(GESTION, ORGANISATION, JURIDIQUE, FINANCES...)

Les entreprises qui auront suivi un ou plusieurs modules, bénéficieront d'un tarif préférentiel sur nos journées de conseil en entreprise :

Montant H.T. d'une journée de conseil	= 1 000€
Remise 40%	= 400€
Montant facturé H.T.	= 600€